



MAI 2023

# DOISSIN INFO - N°26

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE DOISSIN



\*Crédit photo : Mr Alain DURAND TERRASSON.

## Sommaire

- 1) Les événements
- 2) L'Ecole'In
- 3) La Mairie
- 4) Les réalisations achevées
- 5) Les projets en cours
- 6) Ouverture commerce " Le petit Doissin "
- 7) Ouverture commerce " La ferme des pautes "
- 8) Christophe Mollard : un nouveau charcutier
- 9) Institut de beauté itinérant " Océan de Sérénité "
- 10) Commémoration du 8 mai
- 11) Cinéma en Plein air à Doissin
- 12) Label département " Patrimoine en Isère "
- 13) Journée de l'embellissement de la commune
- 14) Ambroisie
- 15) Nouvelle présidence aux Vals du Dauphiné
- 16) Partenariat broyeur
- 17) Consignes de tri
- 18) Osez groupe
- 19) CISPD - Appel à candidature pour le Parcours Citoyen 2023
- 20) Rappel règles d'urbanisme
- 21) Guichet unique petite enfance
- 22) " La Clique " recherche de nouveaux adhérents
- 23) RéFlex
- 24) Etat civil 2022
- 25) Agenda



## I / Les événements organisés par le CCAS

- **Le repas de Noël des Aînés**

Il s'est déroulé le dimanche **6 novembre à la salle des fêtes avec 81 participants**, sous le signe de l'automne.  
Le repas était cuisiné par notre commerce "**Le Valmonie**".

Pour le plus grand plaisir des participants de nombreuses **chansons et sketches** ont amusé l'assistance.

Ils étaient tous contents de pouvoir passer un moment convivial et échanger ensemble.



- **La Choucroute**

**160 parts** vendues pour 2022 et **165 parts** pour 2023.

Merci pour votre soutien.



- **Saucisson et gratin de crozets**

**125 parts** vendues en drive en 2022. Et en 2023 retour du concours de belote avec **152 repas** et **48 doublettes** pour le plus grand plaisir des participants.



## • Les Colis de Noël

La distribution a commencé le **weekend du 10 et 11 décembre** en binôme. Nos anciens ont apprécié de pouvoir échanger et papoter.

**86 colis distribués** accompagnés de **belles cartes confectionnées par les enfants de l'école.**



## • Le repas de Noël de la cantine

Il a eu lieu le lundi 5 décembre en présence des maîtresses, de certains employés municipaux et élus.

Les membres de la commission scolaire ont proposé **un repas sous la forme d'un buffet dinatoire très apprécié par les enfants.**

Des pauses dansantes et musicales étaient au rendez-vous !



*Organisé par  
la commission  
scolaire*

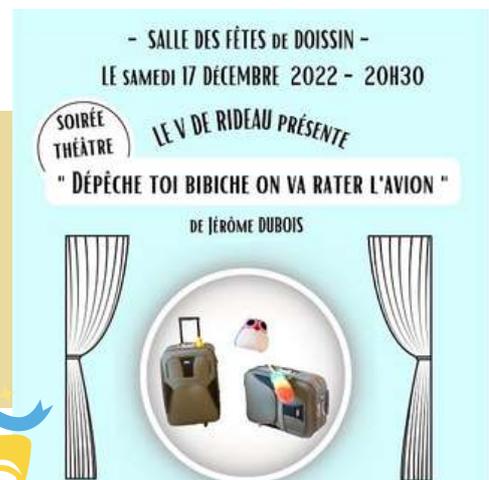


## • La soirée théâtre

Elle a eu lieu le samedi 17 décembre. 50 spectateurs étaient au rendez-vous. Malheureusement, le froid a freiné beaucoup de personnes, et la date à une semaine de Noël n'a pas favorisé l'affluence des spectateurs.

**L'ambiance était cependant très bonne et la troupe très sympathique !**

Merci infiniment à eux.



## 2 / L'Ecole

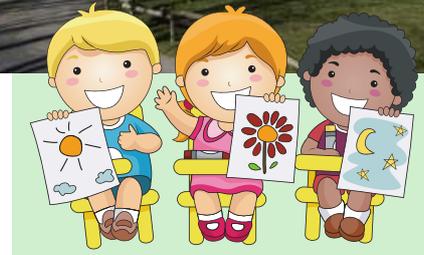
### L'effectif

L'effectif des élèves de l'école de Doissin pour la rentrée 2022/2023 est de **86 élèves, il reste stable.**

Effectif de rentrée **après vacances de Noël : 85**  
Deux départs en novembre et une arrivée en janvier.

#### L'effectif des élèves par classes

PS/MS – classe de Mme YVRARD : 19  
GS/CP – classe de Mme DUMONTEIL : 26  
CE1/CE2 – classe de Mme CHARRETON : 17  
CM1/CM2 – classe de Mme MARION : 23



### • L'organisation : quelques nouveautés !

**Laura REVERON** est titularisée adjoint technique auprès de Stéphanie YVRARD.

**Christelle GUILLAUD-PIVOT** travaille en tant qu'adjoint technique auprès de Mme DUMONTEIL.

**Sylvie VINCENOT** assure désormais l'entretien du groupe scolaire, la garderie du soir en renfort ainsi que la surveillance de la cantine.

**Marianne SCHNEIKERT** et **Christelle GUILLAUD-PIVOT** s'occupent de la garderie du matin.

**Deux personnes en service civique** (gérés par l'éducation nationale) complètent actuellement l'équipe : **Sarah DURAND** et **Léo JOLY**.

Merci à eux pour leurs compétences au service du village et leur investissement.

*Merci*



*Laura Reveron*



*Christelle Guillaud-Pivot*



*Sylvie Vincenot et Joël*



*Sarah Durand*



*Léo Joly*

- **Accord entre la bibliothèque communale et la garderie**

L'école abrite la bibliothèque communale ouverte le mardi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h30 à 12h.

L'idée : **faire profiter les enfants de ce service** et **faire vivre ce lieu lors des heures de garderie.**

Une expérimentation a été faite en début d'année et tout s'est très bien déroulé ; les enfants ont beaucoup aimé.

Ce **temps de bibliothèque concerne la garderie du mardi soir** sera renouvelé chaque semaine.

**Aucune cotisation** n'est demandée.

Une fiche d'emprunt sera glissée dans le cartable de vos enfants avec les livres empruntés afin d'en assurer le suivi.



## 3 / La Mairie

### • VOTE DU BUDGET

**Le conseil municipal a voté le budget 2023 le lundi 3 avril.**

Les élus et le percepteur ont validé les comptes de la commune pour 2022 et le budget dédié à 2023. **Le percepteur a confirmé la bonne santé financière de la commune.**



### • TAUX D'IMPOSITION

Lors du vote du budget, Véronique Seychelles et les élus municipaux **ont voté le fait de ne pas augmenter les impôts de la commune.**

### • TAXES

Concernant la taxe d'habitation :

la taxe d'habitation **a déjà disparu ou baissé pour de nombreux contribuables** (80%).  
La **taux de la commune est stable de 9,24% (le même depuis 2020).**

Concernant la taxe foncière :

Le **taux qui revient à la commune est de 16,57%** (identique à 2020, 2021 et 2022),  
celui qui revient au **département est de 15,90%.**

Sur votre prochain avis d'imposition, vous constaterez qu'il n'y a qu'une colonne."  
Commune + département = 32,47% " (16,57%+15,90%).



- **L'organisation**

**Sébastien MARCHE** assure l'**entretien communal**.

Sébastien est un auto-entrepreneur et habitant de Torchefelon.

Merci à lui pour le travail accompli !

*Merci*



- **Les jobs d'été**



**CAMILLE CAILLAT**



**JODIE LAURENÇON**



Elles ont effectué des tâches de secrétariat en s'occupant de la mise à jour de l'état civil, auprès de Charlotte et Marianne que nous remercions pour leur investissement tout au long de l'année.

♥ ♥  
*Merci*

## 4 / Les réalisations achevées

- **Nouvelle chaufferie pour l'école**

Dans le cadre d'une démarche de développement durable nous avons décidé de changer de combustible, **en passant du fioul aux granulés de bois**.

Les travaux ont consisté à changer la chaudière et à construire un local de stockage des granulés.

Elle a été **mise en route à l'automne**.



*Crédit photo : Marie-Laure Tena*

- **La mise en place d'une mutuelle communale**

Certains d'entre-vous **ont adhéré ou sont en cours de négociation** pour adhérer à cette mutuelle.



- **La rénovation de la mairie (2ème tranche)**

Les menuiseries, volets roulants au rez-de-chaussée du bâtiment Mairie.



## 5 / Les Projets en cours

- La mise en sécurité des piétons aux abords de l'école côté garderie et de l'aire de jeux avec l'aménagement des parkings.

Puis dans un second temps viendra l'aménagement du parking devant la mairie.

### Quelques chiffres :

**Parkings city et côté chaufferie : 86 721 € en prévisionnel.**



- **La sécurisation de la Route du Rousset**

Cette route est sur trois communes : Val de Virieu, Doissin et Blandin. Avec **l'aide des VDD et de Daniel Rabatel pour Val de Virieu nous réfléchissons sur ce projet**. Blandin sera aussi sollicité pour mener une réflexion commune.



- **La rénovation partielle de la salle des fêtes**

La **cuisine** a été **entièrement rénovée**. Fourneau, évier, lave-vaisselle, plans de travail et meubles de rangement en inox ont été installés. Les peintures ont été refaites. Tout l'éclairage a été rénové. Des **néons à led** ont remplacé les anciens dans les deux salles, la cuisine, la buvette et dans les toilettes avec détecteurs de présence.

Les **prochains travaux** concerneront les **menuiseries extérieures de la petite salle**.

**Quelques chiffres :**

- Cuisine 41238 €
- Peintures 3124 €
- Menuiseries extérieures petite salle : 15000 € en prévisionnel.



- **Entrée avec accès PMR de la Mairie**

Une **porte automatique** a été installée pour faciliter l'accès de la mairie aux personnes à mobilité réduite.

**Quelques chiffres :**

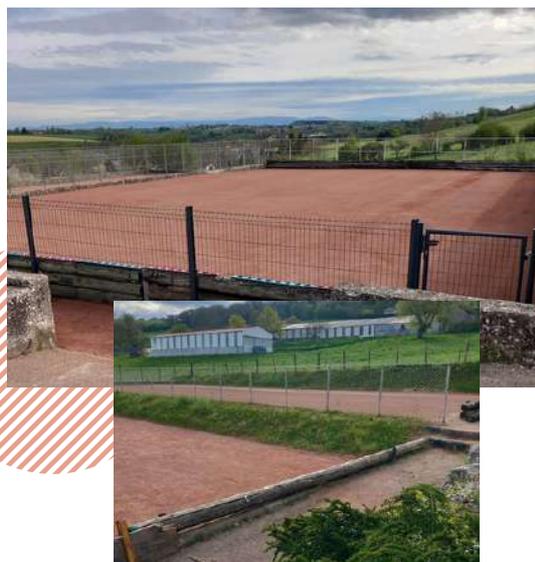
Porte entrée PMR mairie : 12117 € en prévisionnel.



- **Jeux de boules**

Les **jeux de boules** à proximité de la salle des fêtes ont été **renovés** pour une meilleure pratique.

**Quelques chiffres :** 4920 TTC prévisionnel.



## Les projets du territoire

- **Projet de Résidence Autonomie MARPA à Biol**

Un projet mis en place par l'association pour la création et la gestion de la MARPA « Le l'Hien ».

**Ouverture prévue pour le premier semestre 2025.**

L'objectif - **lutter contre l'isolement et la perte d'autonomie.**



Un projet architectural intégré dans le paysage et le centre-bourg de Biol, proche des commodités et des services de santé.

**29 logements sont prévus** dont un pouvant accueillir un couple.

Des **espaces communs** pour partager, échanger : cuisine, salle à manger, salle d'animation, accueil, salle de soin, cuisine ludique, espaces de repos, ...

Des **espaces individuels** pour préserver autonomie et intimité : logements adaptés à la perte d'autonomie, avec un accès indépendant vers l'extérieur.

# LES ACTUALITÉS

## 6/ Le Valmonie devient Le Petit Doissin

A la suite du changement de propriétaire, **le nouveau commerce de la place du Triève change de nom et s'appelle désormais le Petit Doissin.**

En effet **M. Christian Maljournal, Nicolas et Aurélie** son fils et sa belle-fille, **Frédéric** son 2ème associé et **Sandrine**, ont acheté ce bel endroit.

Le cuisinier **Michaël** vient compléter cette équipe de choc.

Vous trouverez dès maintenant **vos services : épicerie, dépôt de pain, fruits et légumes frais, boucherie-charcuterie, bar et restaurant.**

Ouvert **7 jours sur 7** de **6h à 20h** le **dimanche jusqu'à 13h.**

Le **restaurant** vous accueillera **tous les midis du lundi au vendredi, le vendredi soir** (le samedi soir occasionnellement).

Bienvenue à M. Maljournal et son équipe.

Nous leur souhaitons une belle réussite à Doissin.



*Crédit photo : Marie-Laure Tena*

12 Place du Triève  
38730 Doissin  
Téléphone : 04 74 97 90 39

Ouverture :

- Ouvert 7 jours sur 7 de 6h à 20h le dimanche jusqu'à 13h.
- Restaurant : tous les midis du lundi au vendredi, le vendredi soir (le samedi soir occasionnellement).

## 7 / Une nouvelle boutique paysanne BIO à Doissin à " La Ferme des Poutes "

Un commerce a vu le jour en ce début d'année.

**Cédric Germain** vient d'inaugurer sa **boutique Paysanne BiO**, située au **Grand Curty**.

Tous ses produits sont **cultivés sur des terres de nos villages environnants** Blandin, Chélieu et bien sûr Doissin.

Vous trouverez dans cette jolie boutique **lentilles, pois chiches, farines bio moulues à St-Victor de Cessieu, pâtes complètes et semi-complètes fabriquées sur place, viande d'agneaux élevés par Cédric, fromages locaux et de montagne, miels, vins, etc.**

Dès l'été, des **volailles** vous seront également proposées : poulets, pintades, canards...



9 impasse du Grand Curty  
38730 Doissin

Tél : 06 01 19 90 53

Ouverture :

- Mercredi : 16h - 19h
- Vendredi : 16h - 19h
- Samedi : 9h - 12h



La ferme des Poutes



Crédit photo : Marie-Laure Tena

## 8 / Christophe Mollard : un nouveau charcutier à Doissin

La commune compte aussi **un charcutier installé depuis 18 mois**.

En octobre 2021, **Christophe Mollard**, boucher de métier, **et sa compagne Johanne Reymond**, ont créé leur micro-entreprise, une **charcuterie artisanale qui se situe dans leur maison au 27, chemin du Pacalin**.

Ils disposent d'un grand laboratoire professionnel, une chambre froide, un séchoir et une zone d'accueil de la clientèle.

Souhaitons-leur réussite et prospérité.  
Contact téléphonique 06 17 99 61 34.



Crédit photo : Marie-Laure Tena

7, chemin du Pacalin  
38730 Doissin

Tél : 06 17 99 61 34



## 9 / Un nouveau commerce itinérant présent à Doissin : l'institut " Océan de Sérénité "

Cette entreprise, créée par **Audrey**, est **spécialisée dans l'esthétique comme l'onglerie, le maquillage, l'épilation ou le modelage**, que ce soit des beautés sur les mains ou sur les pieds, du vernis semi-permanent au maquillage pour tous les jours ou pour un jour spécifique comme votre mariage...

Découvrez ses **massages** comme : le californien, le lomi lomi, le polynésien, le suédois et plein d'autres encore...

[www.oceandeserenite.fr](http://www.oceandeserenite.fr)

Tél : 06 01 05 02 78

Email : [audrey\\_elisabeth@outlook.fr](mailto:audrey_elisabeth@outlook.fr)



Océan de Sérénité



## 10 / Cinéma en Plein air à Doissin

En partenariat avec les Vals du Dauphiné, **une séance de cinéma en Plein air aura lieu sur le parking de la Mairie le samedi 24 juin 2023 à partir de 22h.**

Le **film " On sourit pour la photo "** a été retenu.

En cas de pluie, la projection se fera à la salle des fêtes.



## II / Label département " Patrimoine en Isère "

Le département de l'Isère a choisi 108 édifices publics ou privés qui sont classés au **Patrimoine en Isère**.

Chaque propriétaire a reçu le 27 mars 2023 une plaque. Pour la commune de Doissin c'est **l'église Saint-Martin** qui a été labellisée.

L'église a été labellisée pour son intérêt patrimonial, essentiellement pour la **présence de l'ancienne chapelle familiale** datée de l'extrême fin du Moyen Age, autour de laquelle l'église actuelle a été reconstruite entre 1839 et 1845. Le choix ancien de **conserver cette chapelle latérale pour en faire le nouveau sanctuaire de l'église** est particulièrement remarquable et les moulures et la décoration héraldique des clefs de la voûte le sont tout autant.

L'inventaire a été l'occasion de mettre au jour un détail passé inaperçu jusque-là, à savoir que **la chapelle était à l'origine directement accessible depuis l'extérieur**, par une porte surmontée d'un écu taillé en épargne (paroi ouest) mutilée au XIXe siècle pour agrandir le passage vers le clocher mais néanmoins toujours visible.



**La plaque " Patrimoine en Isère " a été** apposée sur l'église **le samedi 22 avril à 14h30** en présence des représentants de la paroisse.



## 12 / Commémoration du 8 mai

Elle aura lieu le **8 mai à 11h à l'église de Doissin avec les enfants de l'école.**



## 13 / Journée de l'embellissement de la commune

La journée de l'environnement s'est transformée en **journée de l'embellissement** de la commune.

Le samedi 22 mars, des élus, leurs conjoints accompagnés de Muriel ont procédé au **fleurissement des massifs bordant le nouveau parking de l'espace de loisirs**. Ils ont également **taillé, desherbé, jardiné** dans le parc et les carrés potagers du City.

Ils ont prévu de renouveler l'opération pour fleurir le **massif de la place du Triève**.

**Bravo** à tous ces doissinois qui s'impliquent pour la commune avec bonne humeur et efficacité.

**Merci également à Sylvie** qui est venue aider spontanément alors qu'elle venait profiter de l'espace avec sa petite fille.



## 14 / Ambroisie

L'ambroisie provoque **allergies, conjonctivites, asthme, urticaire...**

En la détruisant, nous agissons ensemble pour **préserver notre santé**.

Vous en avez sur votre terrain :

- S'il y a peu de plantes, le mieux est d'arracher avec des gants avant la floraison.
- S'il y a trop de plantes, il existe différentes techniques à utiliser avant qu'elle ne fasse de graines : fauchage, bruleur thermique, broyage, binage, les moutons la mangent, etc.

**Les premières pousses d'ambroisie vont apparaître. Elles ressembleront à cette photo.**



**Signalez sa présence grâce à Signalement Ambroisie !**

3 moyens sont à votre disposition :

- **sur le site internet**  
signalement-ambroisie.fr
- **par téléphone** au 0972376888
- **par email** contact@signalement-ambroisie.fr

## 15 / Une nouvelle présidence aux Vals du Dauphiné !

Le 23 février 2023, **Bernard BADIN, maire de Torchefelon, a été élu président de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné** avec 32 voix (54.2%) .

Un nouveau bureau exécutif a été élu.

### 12 Vice-présidents :

- Jean-Paul BONNETAIN, conseiller municipal à Dolomieu : 1er Vice-président, élu avec 54 voix .
- Daniel VITTE, maire de Montrevel : 2ème Vice-président, élu avec 30 voix.
- Laurent MICHEL, maire de Le Passage : 3ème Vice-président, élu avec 44 voix.
- Marie-Christine FRACHON, maire de Rochetoirin : 4ème Vice-présidente, élue avec 33 voix face Max GAUTHIER avec 21 voix.
- Michel SERRANO, maire de Pont de Beauvoisin : 5ème Vice-président, élu avec 45 voix.
- Thérèse TISSERAND, maire de la Chapelle de la Tour : 6ème Vice-présidente, élue avec 42 voix.
- Gilles BOURDIER, conseiller municipal à Val du Virieu : 7ème Vice-président, élu avec 48 voix.
- Vincent DURAND, conseiller municipal à La Tour du Pin : 8ème Vice-président, élu avec 39 voix face à Cédric MILANI maire de St Albin de Vaulserre avec 15 voix.
- Philippe LATOUR, conseiller municipal des Abrets en Dauphiné et maire délégué de la Bâtie Divisin : 9ème Vice-président, élu avec 36 voix.
- Patrick BLANDIN, maire de St Clair de La Tour : 10ème Vice-président, élu avec 45 voix.
- Philippe GUERIN, maire de St Didier de la Tour : 11ème Vice-président, élu avec 44 voix.
- Frédéric LELONG, adjoint à Cessieu : 12ème Vice-président, élu avec 38 voix face à Max GAUTHIER avec 18 voix.



**M. Bernard BADIN**

### 4 membres du bureau :

- Raymond COQUET, maire de Granieu : 1er Conseiller communautaire délégué élu avec 42 voix.
- Delphine HARTMANN, maire de Dolomieu, 2ème Conseillère communautaire déléguée élue avec 41 voix.
- Claire DURAND, maire de La Tour du Pin, 3ème Conseillère communautaire déléguée élue avec 47 voix.
- Benjamin GASTALDELLO, maire des Abrets en Dauphiné, 1er Conseiller communautaire délégué élu avec 38 voix.

## SYCLUM vous prête un broyeur.

### > Vous venez de tailler votre haie ou d'élaguer un arbre ?

**SYCLUM** vous propose d'emprunter un de ses broyeurs à branchages, pour vos branches d'un diamètre maximum de 8 cm.

### > Une solution **100%** avantageuse...

- Prêt gratuit du broyeur
- Suppression des trajets en déchèterie pour vos branchages
- Constitution d'une réserve de copeaux pour vos prochains paillages

### > 7 points de retrait de broyeurs

#### • Arandon-Passins

Retrait et retour à **8h tous les jours lundi-vendredi**

#### • Pont-de-Beauvoisin

Retrait et retour à **7h30 lundi-mercredi-vendredi**

#### • Cessieu

Retrait et retour à **8h lundi-mercredi-vendredi**

#### • Domessin

Retrait et retour à **8h lundi-mercredi-vendredi**

#### • Les Abrets en Dauphiné

Retrait et retour à **7h30 lundi-mercredi-vendredi**

#### • Porcieu-Amblagnieu

Retrait et retour à **8h lundi-mercredi-vendredi**

#### • St Chef

Retrait et retour à **8h lundi-mercredi-vendredi**



Réservation obligatoire en ligne sur le site Internet de SYCLUM

[www.syclum.fr](http://www.syclum.fr) dans la boîte à outils : « Demande de prêt de broyeur ».

Vous souhaitez acquérir un broyeur ?

Des subventions à l'achat groupé existent, renseignez-vous !  
Dossier de demande en ligne sur [www.syclum.fr](http://www.syclum.fr) – rubrique « réduire ses déchets – broyer ses végétaux ».

784, chemin de la déchèterie  
38510 Arandon-Passins  
04 74 80 10 14 - [contact@syclum.fr](mailto:contact@syclum.fr)

### • Broyeur de Biol

La réservation du broyeur stationné à **BIOL** est maintenant possible sur le site internet du Syclum.



# 17 / Nouvelles consignes de tri depuis le 1er janvier 2023 (calendrier des ramassages en dernière page)

## Des nouveautés du côté des déchets !

### Syclum simplifie le geste de tri : emballages et papiers tous dans le même panier !

A partir du 1er janvier 2023, finies les hésitations et les erreurs de tri...**une seule consigne : 100% des emballages et des papiers se trient.**

A partir de fin 2022, les habitants du territoire de SYCLUM, comme tous les français, seront concernés par la simplification des consignes de tri.

Il n'y a plus qu'une seule question à se poser : est-ce que mon déchet est un emballage ou du papier ? Si oui, il se trie !

Plus de déchets à trier : **Tous les films en plastique, les pots de yaourt et boîtes de crème par exemple, les sacs et sachets, les barquettes... en plus de tous les flacons, bidons et bouteilles qui se triaient déjà iront désormais dans le bac jaune** avec les boîtes de conserve et autres emballages en métal ou en carton et les papiers.

Attention, tous les emballages se trient ne signifie pas que tous les plastiques se trient ! Un jouet en plastique n'est pas un emballage donc ne doit pas être jeté dans la poubelle jaune dédiée aux emballages et papiers.



### Comment cela se concrétise ?

Dans votre bac jaune, vous pourrez déposer indifféremment tous vos emballages et vos papiers en mélange, toujours en vrac dans le bac (pas de sac), simplement vidés (pas lavés) et surtout bien séparés les uns des autres.

Si vous n'avez pas encore récupéré votre bac jaune ou votre bac jaune devient trop petit, contactez Syclum [contact@syclum.fr](mailto:contact@syclum.fr).

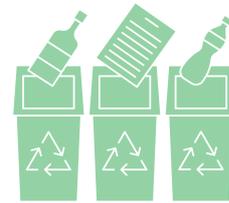


LE TRI  
+ FACILE



Séparez les éléments avant de trier

## Trier c'est bien, limiter les emballages c'est mieux !



Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.

Syclum adapte ses collectes aux nouveaux besoins

Les nouvelles consignes de tri, couplées à une gestion des déchets alimentaires raisonnée (poules, compostage dans son jardin ou dans le quartier), le volume de la poubelle traditionnelle va fondre comme neige au soleil.

Dans cet esprit, Syclum a décidé de revoir ses fréquences de collecte sur votre commune.

**A partir du 1er janvier 2023, les équipes collecteront une semaine les ordures ménagères et la semaine suivante (le même jour) les recyclables dans le bac jaune. Un calendrier précisant les dates de collecte vous a été remis, pensez à le conserver, car il vous informe également des changements de jours de collecte lors des jours fériés !**

# Le tri se simplifie! memotri

**Tous les Emballages et tous les papiers**

- ✓ Bien vidés
- ✓ Non lavés
- ✓ En vrac
- ✓ Séparés

**56 EMBALLAGES EN VERRE**

**LE TRI PLUS SIMPLE ?**

**ORDURES MÉNAGÈRES EN SAC**

**COMPOST**

**POUR PLUS D'INFORMATIONS, RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE INTERNET.**

**www.syclum.fr** SYCLUM CITEO SavoieDéchets

Retrouver le calendrier des ramassages en annexe !

## 18 /Osez Groupe

Depuis plus de 25 ans, le Groupe OSEZ est au service des habitants. Il intervient auprès des particuliers en proposant différents services de proximité.



### Pour un besoin de personnel de manière ponctuelle

L'association OSEZ Ressources propose un renfort à la maison ou pour une occasion spécifique :

- Réalisation de tâches ménagères courantes
- Déménagement et rangement du logement
- Entretien des extérieurs et des espaces verts
- Petit bricolage et manutention
- Aide lors d'événements occasionnels

Le plus : aucune démarche à effectuer, OSEZ est l'employeur et gère les démarches de A à Z. Les prestations effectuées peuvent être déductibles des impôts.



### Des services à domicile pour tous

- L'association Remue-Ménage est une structure composée de plus de 70 salarié(e)s qui sont sensibilisés au respect de l'intimité et la dignité de chacun. Ils interviennent auprès :
- Des personnes âgées en perte d'autonomie, des personnes en situation de handicap, en sortie d'hospitalisation : aide au lever et coucher, aux transferts, à la toilette et l'habillage ; aide aux courses et aux repas, à la prise de médicaments ; sorties et accompagnement aux rendez-vous ; entretien courant du logement ; gestion administrative des documents ;
- Des familles avec des enfants ou adolescents : garde d'enfants, aide aux devoirs, accompagnement sur les trajets domicile – école ou loisirs...
- ...ou pour d'autres prestations : entretien de la maison et du linge, préparation des repas.



Remue-Ménage dispose de l'agrément « Services à la personne » et est signataire de la Charte Nationale de la Qualité 2022.

### Un accompagnement vers et dans l'emploi

Le Groupe OSEZ accompagne, forme et favorise l'accès à un emploi local pour les personnes en recherche d'emploi. Il propose un parcours personnalisé pour une durée de 2 ans maximum pour reprendre confiance en soi et mieux appréhender le monde du travail. Nos équipes proposent :

- Un suivi individualisé
- Une aide à la définition du projet professionnel
- Des missions de travail pour développer des savoir-faire métiers
- Des ateliers et des formations
- Un soutien à la résolution des problématiques sociales (mobilité, garde d'enfants,
- accès au numérique, logement, santé ...)



**2021, le Groupe a accompagné 882 personnes vers l'emploi et a permis à 587 salariés d'intégrer un parcours professionnel dans l'une de ses structures.**



**Vous souhaitez en savoir plus ? Contactez votre agence de proximité OSEZ située à La Tour du Pin au 04 74 83 20 95 ou sur [latourdupin@groupe-osez.fr](mailto:latourdupin@groupe-osez.fr)**

# 19 / CISPD - Appel à candidature pour le Parcours Citoyen 2023

## En quoi consiste le parcours citoyen du C.I.S.P.D des VDD :

Dans le cadre de la commission du CISPD sur les actions à l'intention des jeunes exposés à la délinquance et afin de permettre à des jeunes d'acquérir les connaissances nécessaires à l'exercice de leur rôle de citoyen et ainsi leur éviter la tentation des solutions faciles que l'oisiveté ne manquerait pas de leur suggérer, les attirant vers des comportements délinquants ; un parcours citoyen a été mis en place sur le territoire des Vals du Dauphiné pour les jeunes domiciliés dans les communes de ce territoire

Le but de ce parcours étant de permettre à ces jeunes filles et garçons, une prise de conscience de leur rôle de citoyen.

### Description de l'action :

Encadrés par des animateurs du service jeunesse et prévention citoyenne de la communauté des communes des Vals du Dauphiné, et par la chargée de prévention du CCAS de la commune de La Tour du Pin ; les jeunes composant ces groupes se verront proposer de participer à des « Ateliers » en lien avec la citoyenneté. Ces visites ayant lieu soit des mercredis après-midi soit lors des vacances scolaires.

### A savoir :

- Visite du musée des confluences à Lyon.
- Visite d'une caserne des sapeurs-pompiers.
- Assister à une audience du tribunal judiciaire de Bourgoin Jallieu.
- Visite d'une mairie et rencontre avec un Maire ou un de ses adjoints.
- Visite des mémoriaux d'Izieu et de Vassieu en Vercors.
- Visite et action sur le thème de l'éco-citoyenneté.
- Rencontre avec des éducateurs de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (Villefontaine).
- Participation à un atelier de sensibilisation à la sécurité routière.
- Assister à une séance du conseil communautaire.
- Rencontre avec les conseillères conjugales du centre de planification ou avec l'I.S.G des VDD.
- Visite à la Maison de Protection des Familles à la gendarmerie de L'ISLE D'ABEAU.
- Sensibilisation aux dangers de la radicalisation.
- Visite de la Sous-préfecture de La Tour du Pin et rencontre avec la Sous-Préfète.
- Rencontre avec la Gendarmerie (Ateliers à thèmes).

**Tous ceux qui auront effectué l'ensemble du parcours ou au minimum 7 ateliers sur 15 se verront proposer d'aller en finalité de ce parcours, visiter en groupe l'Assemblée nationale à PARIS ou le Sénat ainsi que la capitale et ses monuments.**

**Point important, le parcours est gratuit pour les jeunes, le CISPD prenant en charge financièrement les frais en lien avec les déplacements, billets etc...**



### **Vous voulez participer ?**

Alors n'hésitez pas à nous contacter le coordonnateur du CISPD - M. GIORDANI : [cispd@valsdudauphine.fr](mailto:cispd@valsdudauphine.fr)

## Quelles autorisations, pour quels travaux ?

### TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : DP

Auvent, préau

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- < 20 m<sup>2</sup> : DP
- > 20 m<sup>2</sup> : PC

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m<sup>2</sup> : DP

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

### TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Moins de 60 cm de hauteur, quelle que soit la surface : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m<sup>2</sup> : DP
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m<sup>2</sup> : PC

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : DP

### GARAGE

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- < 20 m<sup>2</sup> : DP
- > 20 m<sup>2</sup> : PC
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

**ENROCHEMENT** : doit être limité et végétalisé ; implanté toujours en continuité de la construction. En fonction du terrain, un avis de la Mairie est préférable.

### PISCINE

- < 10 m<sup>2</sup>, non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100 m<sup>2</sup> ouverte : DP
- < 100 m<sup>2</sup> avec couverture < 1,80 m de haut : DP
- > 100 m<sup>2</sup> et/ou de haut et/ou local technique > 20 m<sup>2</sup> : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE DP

PORTAIL DP

**CABANE BOIS OU BÉTON**

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- < 20 m<sup>2</sup> : DP
- > 20 m<sup>2</sup> : PC

**VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES**

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- < 40 m<sup>2</sup> : DP
- > 40 m<sup>2</sup> : PC

### DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m<sup>2</sup>.
- Pour une extension supérieure à 20 m<sup>2</sup> il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m<sup>2</sup>.

**Attention** : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

## 21 / Guichet unique petite enfance

### ***Vous êtes parent ou futur parent ? Vous recherchez un mode de garde pour votre enfant de moins de 4 ans ?***

Afin de simplifier vos démarches, le guichet unique du Relais Petite Enfance répond à vos demandes d'informations et d'inscriptions sur tous les modes de garde du territoire : individuel ou collectif.

- **Un lieu unique pour vous renseigner**

Vous êtes accueillis par un professionnel de la petite enfance, qui vous informe sur les différents modes d'accueils du territoire, et vous oriente sur la structure qui convient le mieux à votre situation (crèche, halte-garderie, assistant maternel...)

- **Un lieu unique pour vous accompagner**

Vous êtes guidés sur toutes les démarches d'inscriptions de votre enfant dans une crèche intercommunale ou associative, les modalités de recrutement d'un assistant maternel ou de garde à domicile.



Renseignez-vous en écrivant à [guichetunique.rpe@valsdu-dauphine.fr](mailto:guichetunique.rpe@valsdu-dauphine.fr) ou en appelant au 04.74.83.59.08 aux heures d'ouvertures des permanences.

Des accueils physiques sont à votre disposition, toute la semaine sauf le jeudi, hors vacances scolaires, dans le réseau France services des Vals du Dauphiné.

**à La Tour du Pin**

Mardi : 14h 16h

Vendredi : 9h 11h



## 22 / " La Clique " recherche de nouveaux adhérents

Vous aimez la "clique ". Nous souhaitons vous faire découvrir notre groupe.

Nous sommes **15 copains qui avons le plaisir de nous retrouver pour faire de la musique**. Les instruments sont clairons, trompettes, cors, tambours, cymbales, grosse-caisse. Les morceaux sont souvent issus de musique militaire (les musiques populaires peuvent être jouées à condition que nous soyons plus nombreux). Alors **laissez-vous tenter même si vous ne connaissez pas la musique**. Les répétitions ont lieu **le mardi soir de 19h à 20h30**. Tout le monde sera bienvenu, que vous soyez adultes, ado ou enfants, filles ou garçons.

Les répétitions ou ateliers pourraient être adaptés aux plus jeunes (horaires, styles de musique).

Contacts : 06 75 62 44 17 où 06 88 98 15 23



### **Rejoignez-nous !**

Nous avons hâte de partager avec vous des moments musicaux !

## 23 / RéFlex

L'objectif est de rencontrer les jeunes, les mobiliser et les mener à l'autonomie tout en favorisant leur pouvoir d'agir, au rythme et par les moyens qui leur conviennent

**Pour trouver les lieux, dates et horaires où les retrouver :**

Ou [https://linktr.ee/ReFLEX\\_Equipe\\_Jeunes](https://linktr.ee/ReFLEX_Equipe_Jeunes)



**PERMIS - SANTÉ - FORMATION - EMPLOI  
JEUNES 16-29 ANS SORTI(E)S DE L'ÉCOLE  
ET HABITANT LE NORD-ISÈRE**

C'est ici et maintenant, pour les jeunes qui veulent que **ÇA BOUGE !**



**06 25 43 59 30**

### *N*aissances :

- **GOURLAY Rémi** né le 31 mars 2022, fils de Mr GOURLAY Julien et de Mme POULET Patricia
- **DEMALANDER Louise** née le 13 mai 2022, fille de Mr DEMALANDER Sylvain et Mme DELAGE Océane
- **GUILLAUD Charlie** né le 6 juin 2022, fils de Mr et Mme GUILLAUD François et Jessica
- **FORET Joseph** né le 29 juillet 2022, fils de Mr FORET Joris et Mme GULLON-NEYRIN Clémence
- **NEBOUT Eyden** né le 2 août 2022, fils de Mr NEBOUT Louis et Mme LEGRAND Alison
- **BASSET Margot** née le 21 octobre 2022, fille de Mr BASSET Antoine et Mme SCHIAVONE Sophie
- **CHAUFFET César** né le 31 octobre 2022 fils de Mr CHAUFFET Quentin et Mme GILLIOCQ Coralie
- **LEROUX Cerise** née le 20 novembre 2022, fille de Mr LEROUX Bruno et Mme VAN DE PUT Céline
- **TRUCHET-DRUTEL Simon** né le 11 décembre 2022, fils de Mr TRUCHET Julien et Mme DRUTEL Céline

*Nos sincères félicitations !*



### *M*ariages :

- **Mr GUILLAUD François et Mme HUBERT Jessica** le 9 juillet 2022
- **Mr RUET Anthony et Mme ROSNET Anne-Lise** le 30 juillet 2022
- **Mr REVOL Léandre et Mme DUCHENE Marie** le 30 juillet 2022
- **Mr VITTOZ Matthieu et Mme GUY Cindy** le 3 septembre 2022
- **Mr PIRAT Guillaume et Mme MOREL Marilyne** le 1er octobre 2022

### *P*acs :

- **Mr POULET David et Mme LUCIUS Coralie** le 23 avril 2022
- **Mr BLANC Cyril et Mme GABELLON Nina** le 12 août 2022
- **Mr BRET Guillaume et Mme FILLEAU DE ST HILAIRE Leslie** le 23 novembre 2022

### *P*arrainage civil :

- **MARTINEZ Léonie le 20 août 2022**

*Nos sincères félicitations !*



### *D*écès :

- **Mme POULET Hélène** née SAUZIN décédée le 12 février 2022
- **Mr LAURENT Pascal** décédé le 10 juin 2022
- **Mr GINET Michel** décédé le 12 juin 2022
- **Mr GHEZLI Mohamed** décédé le 23 septembre 2022
- **Mr GUILLOT André** décédé le 27/12/2022
- **Mme WASSON Marie-Antoinette** née ANTOINE décédée le 29/12/2022

*Nos plus sincères condoléances*



## 25 / Agenda

Voici les prochaines dates à noter dans votre agenda :

- 7 MAI - **RANDONNÉE PÉDESTRE - AMICALE DES DONNEURS DE SANG**
- 8 MAI - **COMMÉMORATION - MUNICIPALITÉS**
- 13 MAI - **16 QUADRETTES ET 16 DOUBLETTES - BOULE FROIDE**
- 17 MAI - **16 QUADRETTES VÉTÉRANS - BOULE FROIDE**
- 21 MAI - **REMERCIEMENT BÉNÉVOLES - COMITÉ DES FÊTES**
- 29 MAI - **BUT D'HONNEUR - BOULE FROIDE**
- 3 JUIN - **PORTES-OUVERTES - BIBLIOTHÈQUE**
- 10 JUIN - **CONCOURS DE PÉTANQUE - CONSCRITS**
- 17 JUIN - **INTERQUARTIER / FÊTE DE LA MUSIQUE ET FEU D'ARTIFICE - COMITÉ DES FÊTES**
- 25 JUIN - **REPAS À EMPORTER - AMITIÉ LOISIRS**
- 1 JUILLET - **KERMESSE - SOU DES ÉCOLES**
- 27 JUILLET - **CHALLENGE MIMILE GUILLAUD - BOULE FROIDE**
- 26 AOUT - **64 TÊTES À TÊTE ET 32 DOUBLETTES ET FINALES - BOULE FROIDE**
- 27 AOUT - **VIDE TA CHAMBRE - SOU DES ECOLES**



### **LES PROCHAINES JOURNÉES DE DON DU SANG AUTOUR DE CHEZ VOUS :**

- 28 JUILLET - **DON DU SANG - DOISSIN**

Envoyez-nous vos plus belles photos de Doissin !

email : [secretariat-mairie@doissin.fr](mailto:secretariat-mairie@doissin.fr)



\*Crédit photo : Mr Alain DURAND TERRASSON.

### **Nos contacts !**

#### - Mairie

- téléphone : 04 74 92 33 66
- email : [secretariat-mairie@doissin.fr](mailto:secretariat-mairie@doissin.fr)

#### - Horaires d'ouverture

- le lundi de 8h30 à 12h30
- le mardi de 15h à 19h
- le vendredi de 15h à 19h

#### - Site internet de la mairie : [www.doissin.fr](http://www.doissin.fr)

#### - Réseaux sociaux

- Page Facebook " Mairie de Doissin "
- Groupe Facebook " Si tu es de Doissin "

#### - Véronique SEYCHELLES

- téléphone : 06 37 25 15 75
- email : [mairie@doissin.fr](mailto:mairie@doissin.fr)

# TOUS !

## DANS LE MÊME PANIER !



**SYCLUM**

LES BONS GESTES - LE BON SENS

contact@syclum.fr  
www.syclum.fr  
04 74 80 10 14

784 chemin de la déchèterie  
38510 Arandon-Passins

### DOISSIN



Lundi



#### JANVIER 2023

LUNDI	02	OM
LUNDI	09	BJ
LUNDI	16	OM
LUNDI	23	BJ
LUNDI	30	OM

#### AVRIL 2023

LUNDI	03	BJ
MARDI	11	OM
LUNDI	17	BJ
LUNDI	24	OM

#### JUILLET 2023

LUNDI	03	OM
LUNDI	10	BJ
LUNDI	17	OM
LUNDI	24	BJ
LUNDI	31	OM

#### OCTOBRE 2023

LUNDI	02	BJ
LUNDI	09	OM
LUNDI	16	BJ
LUNDI	23	OM
LUNDI	30	BJ

#### FÉVRIER 2023

LUNDI	06	BJ
LUNDI	13	OM
LUNDI	20	BJ
LUNDI	27	OM

#### MAI 2023

MARDI	02	BJ
MARDI	09	OM
LUNDI	15	BJ
LUNDI	22	OM
MARDI	30	BJ

#### AOÛT 2023

LUNDI	07	BJ
LUNDI	14	OM
LUNDI	21	BJ
LUNDI	28	OM

#### NOVEMBRE 2023

LUNDI	06	OM
LUNDI	13	BJ
LUNDI	20	OM
LUNDI	27	BJ

#### MARS 2023

LUNDI	06	BJ
LUNDI	13	OM
LUNDI	20	BJ
LUNDI	27	OM

#### JUIN 2023

LUNDI	5	OM
LUNDI	12	BJ
LUNDI	19	OM
LUNDI	26	BJ

#### SEPTEMBRE 2023

LUNDI	04	BJ
LUNDI	11	OM
LUNDI	18	BJ
LUNDI	25	OM

#### DÉCEMBRE 2023

LUNDI	04	OM
LUNDI	11	BJ
LUNDI	18	OM
MARDI	26	BJ

COLLECTE DÉCALÉE POUR  
CAUSE DE JOURS FÉRIÉS

CALENDRIER  
DE COLLECTE